

Sun Life Assurance Company of Canada
 Bureau Principal, - MONTREAL
 L'homme habile à prendre des assurances et qui veut conduire son affaire d'une manière strictement honnête et honorable, a une excellente occasion de le faire dans cette Compagnie "Prospère et Progressive." Ecrivez au Surintendant des Agences à Montréal.

Assurances
 L'ASSURANCE CONTRE LA MALADIE

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.
 d'Assurance contre l'Incendie
 Ci-devant
 LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
 CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.
 ÉTABLIE EN 1859
 Capital autorisé - - - - \$1,000,000.00
 Actif net excédant - - - - 480,000.00
 Dépot au gouvernement du Canada
 pour la garantie des porteurs
 de polices - - - - 60,000.00
 Sinistres payés à date - - - - 888,021.10
 Cie indépendante. Taux modérés.
 A. A. LABRECQUE, - - - - Président.
 J. B. LAFLEUR, - - - - Gérant

BUREAU PRINCIPAL :
 59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"
 MONTREAL
 On demande des agents pour les localités non représentées.

T. J. CHARBONNEAU, Prés. Tel. Bell.
 J. L. H. MAROIL, Sec.-Gérant. Main 4636
 Tél. Marchands, 251.

LA FONCIERE
 ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE
 Incorporée d'après les lois de la Province de Québec; opère sous le contrôle du Gouvernement.

ETAT COMPARATIF

	31 Déc. 1904	31 Déc. 1905	Aug-mentation
Polices en vigueur.....	2309	4486	2177
Montant des Assurances en vigueur.....	\$1,610,000	\$3,020,000	\$1,410,000
Billets de Dépôt non répartis..	\$35,405.76	\$65,728.41	\$30,322.65
Actif.....	\$39,207.00	\$75,310.00	\$36,103.00

Revenu approximatif pour l'année 1906
\$70,000 00.

NOUVEAUX BUREAUX :
 10 Cote St-Lambert, - Montreal.

(Suite).

Conditions des Polices

Il n'y a aucune uniformité parmi les compagnies dans les conditions et les restrictions des polices. Certaines compagnies paient une indemnité hebdomadaire totale pendant qu'un malade est obligé de rester à la maison et une indemnité plus faible pendant sa convalescence; d'autres paient simplement une indemnité totale quand le malade se trouve dans l'impossibilité de travailler. Il n'est pas difficile de voir que les compagnies qui adoptent la dernière méthode de paiement sont sujettes à recevoir de nombreuses réclamations non justifiées. Nous savons que dans certains cas les assurés faisant des réclamations avaient reçu de leur médecin la recommandation de faire un voyage en mer ou d'aller faire une cure dans un endroit quelconque pendant leur convalescence, afin de recouvrer la santé. Si la position du patient est telle que ses affaires n'exigent pas absolument sa surveillance personnelle, la compagnie que sa police force à payer une indemnité totale pendant l'incapacité de l'assuré peut se trouver très ennuyée d'avoir à payer la totalité de l'indemnité. Mais il faut qu'elle la paie, bien que le cas en question puisse être un de ceux où une indemnité de convalescence pourrait satisfaire les demandes raisonnables. De tels cas se présentent souvent et il est à désirer que les compagnies adoptent un libellé type de leurs polices, de manière à définir les circonstances dans lesquelles une indemnité entière devra être payée.

Une semblable mesure pourrait très bien être adoptée en ce qui concerne le nombre de semaines pendant lesquelles l'indemnité sera payée. Je suis d'avis qu'il conviendrait d'adopter dix semaines comme la limite de temps pendant laquelle l'indemnité prévue par les polices limitées sera payée et 26 semaines comme la limite de temps pour les polices comprenant toutes les maladies.

En l'absence d'examen médical, la question de savoir quelles seraient les maladies chroniques qui ne devraient pas être couvertes par les polices d'assurance est un autre point important. Il n'existe probablement aucune clause d'assurance qui demande plus de soin dans les restrictions des polices que l'assurance contre les maladies. Les sociétés de bienfaisance ont des facilités, par l'intermédiaire de leurs loges, pour se pro-

WESTERN
 Assurance Co.
 Compagnie d'Assurance contre l'Incendie et sur la Marine
 INCORPORÉE EN 1851
 CAPITAL PAYÉ - - - - \$1,500,000
 ACTIF, au-delà de - - - - 3,460,000
 REVENU pour 1905, au-delà de 3,680,000
 Bureau Principal: TORONTO, Ont
 Hon. GEO. A. COX, Président.
 J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur-Gérant
 C. C. FOSTER, Secrétaire.
 Succursale de Montréal:
 189 rue Saint-Jacques.
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant.

LA PROVINCIALE
 Assurance-Mutuelle-Incendie
 Bureau-chef: EDIFICE GUARDIAN
 160, RUE ST-JACQUES
 MONTREAL.

Sécurités absolues. Taux raisonnables.
 AGENTS demandés dans toutes les localités.

S. T. WILLET, F. GAUTHIER
 PRESIDENT, SECRETAIRE.

"EQUITABLE"
 Mutual Fire
 Insurance Co.
 Une des plus fortes Compagnies
 pour le montant assuré..

J. L. E. BRUNEL
 AGENT PRINCIPAL, INSPECTEUR
 160 RUE ST-JACQUES
 TEL. MAIN 4636

"Les nouvelles affaires payées de la **Canada Life**, durant 1905, ont été plus considérables que pendant toute période similaire de l'histoire de la Compagnie pendant cinquante-neuf ans."

Canada Life Assurance Co.
 Bureau Principal : - TORONTO.

THE METROPOLITAN LIFE INS. CO.
 Incorporée par l'état de New-York.
 La Compagnie du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple.
 ACTIF : \$151,663 477 29

A plus de polices payant primes en force (11 ans) aux Etats-Unis et au Canada que n'importe quelle autre compagnie et, pendant chacune des dix années passées, a accepté et émis plus de polices nouvelles en Amérique que n'importe quelle autre compagnie.

MOYENNE D'UNE JOURNEE D'OUVRAGE.

Reclamations payées.....	} Par jour	\$1,502,484.00
Polices échues.....		
Nouvelles Assurances inscrites, Paiements aux porteurs de Polices et additions à la Réserve...		
Actif accru.....		

A déposé avec le Gouvernement du Dominion, pour la protection des détenteurs de polices au Canada en titres Canadiens, plus de \$3,000,000.00.
 \$1,596,509,769.00 d'assurances en vigueur sur 8,596,705 Polices.

(ÉTABLIE 1853)
The Phoenix Insurance Company OF BROOKLYN
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30
 Robert Hampson & Son, Agents,
 89 rue St-Sacrement, Montréal